

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPM Income Opportunity X (perf) (acc) - GBP (hedged) une Classe d'Actions de JPMorgan Investment Funds – Income Opportunity Fund un Compartiment de JPMorgan Investment Funds

LU0470942326

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en exploitant les opportunités d'investissement que recèlent, entre autres, les marchés des changes et obligataires, en utilisant des instruments financiers dérivés, le cas échéant.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira la majeure partie de ses actifs dans des titres de créance émis sur les marchés développés et émergents, parmi lesquels, entre autres, des titres de créance émis par des gouvernements et leurs agences, états et entités régionales, des organisations supranationales, des entreprises et des banques.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres non notés. Le Compartiment peut également investir, dans une certaine mesure, dans des obligations catastrophe.

Le Compartiment cherchera à obtenir une performance positive à moyen terme quelles que soient les conditions de marché.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5% maximum de ses actifs dans des Titres convertibles contingents.

Le Compartiment investit au gré des opportunités et peut conserver jusqu'à 100% de ses actifs en liquidités et titres d'Etat jusqu'à ce que des opportunités d'investissement appropriées puissent être identifiées.

Si la devise de référence du Compartiment est l'USD, cela n'empêchera pas pour autant certains actifs d'être libellés dans d'autres devises. Une

part substantielle des actifs du Compartiment sera néanmoins libellée ou couverte en USD.

Cette Classe d'Actions cherche à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la Devise de référence du Compartiment (USD) et la Devise de référence de ladite Classe d'Actions (GBP).

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Gestion discrétionnaire : Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le ICE Overnight GBP LIBOR.

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. La gestion du portefeuille du Compartiment ne sera nullement orientée par le choix de son indice de référence.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Recommandation : Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 4 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de moyenne amplitude par le passé.

Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par la situation économique et les taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Ces risques sont généralement plus marqués dans le cas des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade », qui peuvent afficher une volatilité plus forte et s'avérer moins liquides que la dette de qualité « investment grade ».
- Les Titres convertibles contingents peuvent être pénalisés si des événements déclencheurs (spécifiés dans les conditions générales de la société émettrice) surviennent. Cela peut se traduire par une conversion des titres en actions à un prix décoté ou par une dépréciation temporaire ou permanente de la valeur du titre, et/ou par l'arrêt ou le report du paiement des coupons.

- Les obligations convertibles sont soumises aux risques associés à la fois aux obligations et aux actions, ainsi qu'aux risques spécifiques aux titres convertibles. Leur valeur peut fluctuer sensiblement en fonction de la situation économique et des taux d'intérêt, de la qualité de crédit de leur émetteur, de la performance de l'action sous-jacente et de la situation générale sur les marchés financiers. Par ailleurs, les émetteurs de titres convertibles peuvent faillir à leurs obligations de paiement et voir leur note de crédit abaissée. Les obligations convertibles peuvent également s'avérer moins liquides que les actions sous-jacentes.
- Les obligations catastrophes peuvent par ailleurs perdre tout ou partie de leur valeur en cas de survenance de phénomènes physiques ou météorologiques, comme indiqué dans les modalités de l'obligation.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils et peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieur(e)s au montant initialement requis pour établir une position sur l'instrument dérivé. La Société de gestion est tenue de renseigner à l'Annexe III du Prospectus le montant de l'exposition notionnelle brute des instruments financiers dérivés auxquels elle a recours (y compris ceux utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille) en tant que levier escompté. Ce chiffre n'indique pas cependant si l'instrument accroît ou réduit le risque d'investissement et il ne saurait dès lors être considéré comme représentatif du niveau global du risque d'investissement du Compartiment.
- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés. Les investisseurs peuvent être exposés à des devises autres que celle dans laquelle est libellée la Classe d'Actions dans laquelle ils sont investis.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Néant

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

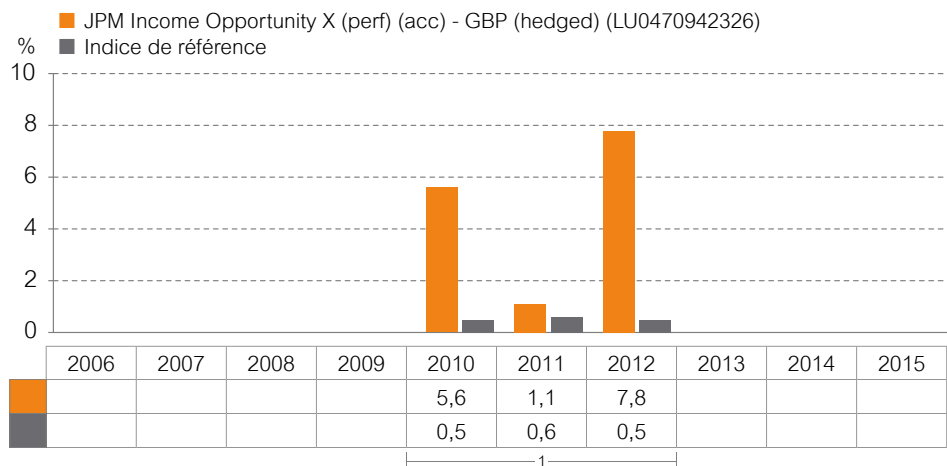
Frais courants 0,10 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 20,00% par an de tout rendement réalisé par cette Classe d'Actions qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission, à savoir le ICE Overnight GBP LIBOR.

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le montant des frais courants est une estimation calculée sur la base des frais totaux escomptés. Il s'agit d'un montant maximum. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais et, plus particulièrement, sur les modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en GBP, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2007.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2009.

1 Ces performances ont été réalisées dans des circonstances qui pourraient ne plus être d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Investment Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Investment Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Investment Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créancier ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Investment Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Les Actions de Classe T peuvent uniquement être converties en Actions de la même Classe au sein d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.